

# réussir

## Se qualifier pour l'avenir

La Région s'engage en mettant en place un dispositif d'orientation pour répondre aux besoins des Normands, dans un contexte de mutations économiques et de transitions professionnelles.

S'INFORMER

S'ORIENTER

SE FORMER

CACHET DE L'OF :



RÉGION  
NORMANDIE

## 1 QUI PEUT BÉNÉFICIER DE CE DISPOSITIF ?

Tous les demandeurs d'emploi, sortis de formation initiale depuis plus de 9 mois :

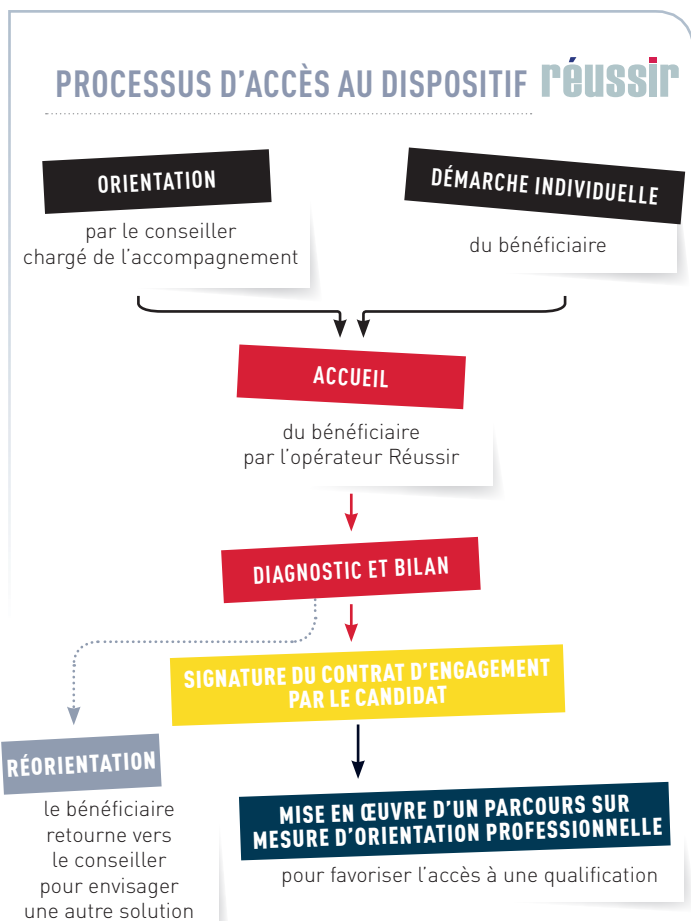
- > En démarche d'orientation et/ou de reconversion professionnelle, et ayant besoin d'élargir leurs choix professionnels,
- > Désireux d'accéder à une qualification,
- > Manquant d'autonomie et ayant donc besoin d'un accompagnement renforcé,
- > Ayant besoin de se remettre en situation d'apprentissage pour entrer en formation qualifiante.

Ce dispositif n'a pas vocation à prendre en charge tous les publics, il doit s'inscrire en complémentarité des outils d'orientation et d'insertion mis en œuvre par les autres acteurs du champ de l'insertion, de l'emploi et de la formation professionnelle.

Le bénéficiaire relève du statut de stagiaire de la formation professionnelle, défini par le code du travail

### LA RÉGION

- > Assure une rémunération (sous conditions)
- > Assure la protection sociale du bénéficiaire pendant la durée du parcours Réussir



## 2 LES OBJECTIFS DU DISPOSITIF

Construire les étapes d'un parcours, dont la durée est individualisée, vers une qualification professionnelle pour favoriser l'accès à l'emploi :

- > Réaliser un diagnostic, un bilan du parcours professionnel et personnel
- > Formuler des hypothèses d'orientation
- > Proposer des expériences professionnelles en lien avec les aspirations et le territoire du bénéficiaire
- > Acquérir les prérequis d'entrée en formation, dans la perspective de l'obtention d'une qualification
- > Planifier et sécuriser les démarches nécessaires à la mise en œuvre des différentes étapes du parcours
- > Choisir un métier et en comprendre les compétences professionnelles attendues

## 3 LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DU PARCOURS

- > **Le bilan personnalisé** : identification des compétences, des connaissances, des envies, des besoins du bénéficiaire, en lien avec le conseiller en charge de l'accompagnement (Pôle Emploi, Mission Locale, Cap Emploi, Plie...)
- > **La formalisation de l'engagement du bénéficiaire**, par la signature d'un contrat d'engagement entre le bénéficiaire et la Région
- > **Le parcours sur mesure** jusqu'à 18 mois :
  - . Acquérir des connaissances et des compétences professionnelles,
  - . Consolider, renforcer ou développer les savoirs de base nécessaires à la réussite d'une formation qualifiante
  - . Vivre des expériences professionnelles et des mises en situation concrètes,
  - . Choisir un métier et une formation qualifiante
- > **Intégration et suivi d'une formation qualifiante**

### LE CONSEILLER CHARGÉ DE L'ACCOMPAGNEMENT DU BÉNÉFICIAIRE

- > Présente le dispositif Réussir aux publics concernés
- > S'assure que le bénéficiaire a connaissance des conditions de réalisation de la formation (horaires, déplacements, engagements...)
- > Mobilise les aides et/ou dispositifs visant à sécuriser le parcours

### LE RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE

- > Accueille les bénéficiaires en s'assurant de leur éligibilité
- > Informe les bénéficiaires des objectifs et des modalités organisationnelles du dispositif Réussir et s'assure de leur engagement
- > Met en œuvre un bilan donnant lieu à la construction d'un parcours d'orientation sur mesure
- > Accompagne les bénéficiaires jusqu'à l'entrée en formation qualifiante

Pour plus d'informations, un seul numéro

**N°Vert 0 800 05 00 00**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



RÉGION  
**NORMANDIE**

Direction de la Formation  
Tout au Long de la vie